TICAD V

RAPPORT DE LA SESSION RELATIVE AU THEME « SOCIETE INCLUSIVE ET RESILIENTE »

Le Président de la session a rappelé que la thématique générale porte la construction de sociétés résilientes et inclusives. Cependant, les trois sous-thématiques suivantes serviront de points d'entré pour la réflexion du groupe de travail: OMD, les changements climatiques et la prévention des risques de catastrophes.

Il a rappelé toute l'importance de ces sous-thématiques au regard des défis et enjeux auxquels les pays africains sont confrontés et souligné que l'impact des chocs internes et externes devraient faire l'objet de réponses structurelles à travers les plans et stratégies de développement à moyen et long termes.

En outre il a indiqué que l'approche relative à la problématique de la résilience des sociétés implique une démarche systémique et devrait chercher à bâtir de telles sociétés en se fondant sur les pratiques et expériences des communautés confrontées à ces défis depuis des décennies.

Au niveau des OMD, bien que des progrès aient été enregistrés par plusieurs pays, ils restent cependant insuffisants pour l'atteinte des objectifs en 2015. Un consensus s'est donc dégagé sur la nécessité d'accélérer l'atteinte des OMD à l'horizon fixé, voire au delà.

Il a noté que les changements climatiques ont un impact négatif sur la croissance économique et érodent les gains en matière de développement des pays africains. Ainsi convient-il conformément aux recommandations de Rio+20 qu'une approche intégrant les dimensions environnementales économiques et sociales puisse être privilégiée.

La recrudescence et la fréquence des catastrophes naturelles affectent la capacité de résilience des communautés. Il s'avère donc nécessaire de mettre l'accent sur la prévention et une gestion intégrée des risques de catastrophes.

Il ressort des discussions du groupe de travail, les recommandations suivantes:

Objectifs du Millénaire pour le Développement

- Poursuivre les efforts visant à l'atteinte des OMD tout en consolidant les acquis et les progrès enregistrés
- Soutenir les services intégrés de santé sexuelle et reproductive, particulièrement pour les femmes et les jeunes à travers une bonne politique de planification familiale.
- Appuyer les pays dans la formulation et/ou la mise en œuvre des plans nationaux de gestion intégrée des ressources en eau

- Intensifier des actions visant à améliorer la qualité de l'éducation à travers une meilleure formation des enseignants, la mise en place des cantines scolaires et l'amélioration des infrastructures scolaires
- Promouvoir la reconnaissance mutuelle des diplômes et des qualifications professionnelles et favoriser la mobilité des étudiants et l'emploi des jeunes travailleurs à travers un partenariat sud-sud
- Améliorer et renforcer les taux de scolarisation et d'achèvement, en particulier des filles
- Renforcer la capacité des services d'eau et soutenir techniquement et financièrement la gestion des déchets solides, des eaux pluviales et eaux usées ainsi que la formation en la matière dans les zones urbaines ».

Environnement et changements climatiques

- Porter une attention particulière à la lutte contre la désertification et la dégradation des terres qui a été une des principales préoccupations de l'Afrique pendant les sommets de Rio.
- Renforcer les systèmes de données et les systèmes d'information climatiques ainsi que l'utilisation de la climatologie et de la météorologie dans la planification multisectorielle et la mise en place de systèmes d'alerte précoce
- Promouvoir une approche intégrée des questions environnementales en veillant notamment à articuler les efforts d'adaptation aux changements climatiques avec ceux relatifs à la réduction des risques de catastrophe.
- Reconnaître l'adaptation comme une des priorités de l'Afrique face aux changements climatiques

Prévention des risques de catastrophe

- Soutenir la mise en œuvre de la Stratégie Africaine et le Plan d'action de réduction des risques de catastrophe en accord avec le Cadre d' Action de Hyogo et sa révision prévue pour 2015.
- Améliorer les mécanismes de gouvernance et de coordination de la gestion des risques de catastrophe

- Porter une attention majeure à la prévention des risques de catastrophe, a la planification de court et long terme compte tenu des impacts des catastrophes sur nos économies et sociétés
- Intégrer la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique comme partie intégrale du développement durable.
- Développer une base de données commune et accessible pour la prévention des catastrophes en Afrique afin de faciliter l'échange d'informations et de bonnes pratiques.
- Renforcer la capacité des institutions nationales et sous-régionales chargées de la prévention et appuyer la préparation de plans de contingence multirisques
- Inclure la dimension de risque urbain dans la planification du développement sachant que 41% de la population africaine vit actuellement en milieu urbain.
- Soutenir des méthodes agricoles résilientes en développant des infrastructures moins vulnérables aux risques de catastrophe.